

DOSSIER DE PRESSE :

LANCEMENT FORMATION GRATUITE DES AIDANTS NYONS



**CONTACT : COLLECTIF SUD
PEGGY JACOB
04 75 27 25 14
P.JACOB@COLLECTIFSUD.FR**

SOMMAIRE

I. Les aidants : une situation, des besoins, des attentes

1. Tous concernés

2. Quelques chiffres

3. Une question d'ordre privée et sociétale

4. Le soutien aux aidants proches

II. La formation des aidants à NYONS

1. Contact

2. Une formation dans quel but ?

III. Présentation des partenaires

I. LES AIDANTS : UNE SITUATION, DES BESOINS, DES ATTENTES

1. Tous concernés

Chacun dans notre vie, nous avons, nous sommes ou serons amenés à accompagner un proche en difficulté du fait d'une maladie ou d'un handicap, de la petite enfance au grand âge. En France, cela concerne 8.3 millions de personnes.

Beaucoup de termes sont ainsi utilisés pour désigner ces aidants (naturels, familiaux, informels) qui accompagnent quotidiennement un membre de leur entourage. Chacun découvrant un jour qu'il est justement « aidant ».

La Confédération des Organisations de Familles de l'Union Européenne (COFACE) définit l'aidant familial dans sa charte européenne : « *l'aidant familial est la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques, ...* ».

2. Quelques chiffres...

Nombre de statistiques et d'études quantitatives nous permettent de savoir qui sont ces aidants : en moyenne, les aidants ont 58 ans, 47% mènent une activité professionnelle, 60% sont des femmes, etc. Ces études mettent également en lumière l'importante mise à contribution des aidants : dans certains cas de dépendance les plus lourdes, l'aide est exclusivement apportée par les aidants proches. De même, l'aide apportée par les aidants est toujours plus importante que celle apportée par les professionnels.

3. Une question d'ordre privé et sociétal

Traiter de la question des aidants, c'est entrer dans les intérieurs et regarder ce qui se joue dans la relation à l'autre dès lors que la maladie ou le handicap survient.

Le lien à la personne, l'attachement, sont des aspects fondamentaux de la relation d'aide. Pour autant, dans la relation d'aide et de soin, la confusion des genres amène à des souffrances, lorsque l'on devient l'aide-soignant, l'infirmier de son proche. D'où cette nécessité de conserver le lien initial à son proche mais également le lien initial à la société en restant un travailleur, un militant, un citoyen.

Parallèlement, on a affaire à une vision négative du rôle d'aidant, avec un champ sémantique lourd de sens : culpabilité, fardeau, charge, répit, tels sont les termes usités.

Néanmoins, puisque cela concerne 8,3 millions de personnes et que chacun a été, est ou sera aidant, la question de l'aide apportée à un proche comporte plusieurs dimensions sociales :

- Du point de vue de la santé, où, très souvent, les aidants négligent leur santé ; l'on observe un taux de morbidité supérieur chez les aidants que dans la moyenne nationale.
- Du point de vue économique, où la mise à contribution des aidants représenterait l'équivalent de 500 000 ETP.
- Du point de vue social, avec les dispositifs mis en place, tels que les congés familiaux ou encore la possibilité de rétribuer un proche via l'APA ou la PCH.
- Du point de vue du genre et de l'âge.
- Du point de vue de la conciliation vie d'aidant/vie professionnelle.

4. Le soutien aux proches aidants

Les besoins des aidants se définissent en trois grands axes :

- Comprendre et être compris : besoin de soutien psychologique, besoin d'information, besoin de formation.
- Etre remplacé : suppléance, besoin de répit, renfort ponctuel.
- Insertion, protection sociale et professionnelle : protection sociale et reconnaissance des droits.

Différents types de réponses peuvent être apporté à ces besoins :

- L'information (sur les aides financières, les aides humaines, l'aménagement du logement, les droits, les curatelles/tutelles, etc.),
- La formation,
- Le répit (accueil de jour, hébergement temporaire, vacances),
- Le maintien en santé,
- Le soutien individuel et/ou collectif,
- La médiation familiale.

II. LA FORMATION DES AIDANTS NYONS

1. Contact

En 2011, l'État a entériné la nécessité de développer la formation des aidants (décret 2011-844 relatif à la formation des aidants familiaux et des accueillants familiaux).

Trop rares sont en effet les aidants qui assument leur rôle auprès d'un proche en difficulté, en y étant réellement préparés, par défaut d'expérience.

Pourtant le code de la santé publique prévoit que l'entourage d'une personne malade, lorsqu'elle nécessite des soins qu'elle ne peut s'administrer elle-même, peut bénéficier d'un apprentissage dispensé par un professionnel de santé. Ces formations portent par exemple sur les soins corporels ou sur le soutien psychologique à apporter au malade.

En complément de l'information et du soutien qu'ils peuvent se procurer auprès d'organismes spécialisés, la formation leur offre l'opportunité d'appréhender la situation d'accompagnement dans un processus global. Animée par une psychologue ayant une expertise sur la question des aidants, la formation est ouverte à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

**La formation se déroulera sur 6 dates :
du 27 septembre au 9 décembre 2019, de 14H à 17H
dans les locaux de la Maison des services publics, Place de l'ancienne Mairie, salle des
mariages, centre-ville NYONS**

**CONTACT / INSCRIPTION :
COLLECTIF SUD
PEGGY JACOB
04 75 27 25 14
P.JACOB@COLLECTIFSUD.FR**

2. Une formation : dans quel but ?

La Formation des Aidants est un dispositif proposant plusieurs **modules de formation à destination des proches aidants**. La formation a pour objectifs de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche malade, en situation de handicap ou de dépendance afin de trouver les réponses adéquates à ses situations. L'objectif est aussi de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes près de chez soi.

Les détails par module :



Module 1 : Quand la maladie, le handicap s'imisce dans la relation au proche

Le module 1 propose d'interroger la manière dont chacun se représente la maladie ou le handicap et ses effets sur les capacités et le comportement de son proche. Il s'agit également de réfléchir sur la manière dont on s'investit dans la relation d'aide. Il sera proposé des repères et d'approfondir ses connaissances sur différents concepts (autonomie, dépendance, handicap, maladie).



Module 2 : Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites

Le module 2 a pour objectifs de permettre à chacun d'identifier ses représentations de la relation d'aide et en interroger la nature et ses limites. Chacun pourra ainsi questionner sa propre santé, son ressenti et reconnaître ses besoins et les limites qu'il souhaite établir dans son rôle d'aidant.



Module 3 : La relation au quotidien avec son proche

Le module 3 propose à chacun d'identifier les changements intervenus dans la relation quotidienne avec son proche, de réfléchir à la place et au rôle que l'on occupe auprès de lui tous les jours. Le formateur proposera d'identifier des pistes pour se repositionner en tant que frère, épouse, enfant, ami au quotidien.

4



Module 4 : Trouver sa place avec les professionnels

Le module 4 invite les aidants à identifier quelles peuvent être les difficultés rencontrées dans les relations avec les professionnels. Ceci pour être dans une relation équilibrée avec ces derniers et son proche afin que chacun puisse avoir une vision claire de son rôle et de sa place.

5



Module 5 : Comment s'y prendre avec son proche pour les gestes de la vie quotidienne ?

Il s'agit, à travers de ce module 5, d'identifier les gestes de la vie quotidienne qui posent problème et de repérer les aides humaines et techniques existantes pour relever ces difficultés. Ainsi, chacun pourra trouver ses propres solutions pour faciliter la réalisation de certains gestes.



Module 6 : Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Ce dernier module permet d'interroger sa vie personnelle – sociale, familiale, professionnelle – et la manière dont elle est impactée par son rôle d'aidant. Il s'agit également de connaître les dispositifs pouvant faciliter la conciliation entre vie d'aidant et vie personnelle pour définir les stratégies que chacun peut et souhaite mettre en œuvre pour soi-même.

Ce programme de formation est élaboré par l'Association Française des aidants :

Depuis sa création en 2003, l'**Association Française des Aidants** écoute et porte la parole des aidants. Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et leur juste place.

III. PRESENTATION DES PARTENAIRES

La formation des Aidants est un label de :



Association Française des Aidants – www.aidants.fr

Depuis sa création en 2003, l'Association Française des **aidants** milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société.

Elle oriente et soutient les aidants localement notamment via l'animation du Réseau national des Cafés des Aidants® et la mise en place d'Ateliers santé des Aidants, assure des formations sur les questions liées à l'accompagnement pour les proches aidants et les équipes professionnelles, diffuse l'information, développe des partenariats et participe à la construction d'outils pour mieux appréhender les attentes et les besoins des aidants.

Contact : Aurélie MATIGNON, responsable du Pôle Accompagnement des aidants
Tél. : 01 45 48 65 66 / Mail : aurelie.matignon@aidants.fr

COLLECTIF SUD



Le Collectif Sud est une association de loi 1901.

Composée des membres fondateurs, de membres partenaires, conventionnels, institutionnels et associatifs issus du champ sanitaire, médico-social et social et des usagers. C'est un **espace collaboratif** de concertation, de réflexion, d'échange, et de construction autour de la **coordination des parcours de santé et des dynamiques territoriales de santé en Drôme et Ardèche.**

Cette association porte également en son sein plusieurs **pôles de compétences dont le BUS SANTE, et des cafés des aidants en Ardèche.**